



LE FINANCEMENT PARTICIPATIF

Pour financer un expériment long, il peut être nécessaire d'avoir recours à des subventions. Ce kit animation vous présente le moyen de réaliser une campagne de financement participatif – ou « Crowdfunding » – reconnue par les Scouts et Guides de France.

PRINCIPE

Le financement participatif associe des acteurs extérieurs (voisins, amis, connaissances...) au financement de votre projet. Il utilise internet pour mettre en relation les porteurs du projet (votre équipe) et les personnes souhaitant soutenir le projet.

Il permet de contribuer à atteindre le budget nécessaire pour l'expériment.

Il s'agit donc d'un don le part de particuliers. A ce titre, cela permet une exonération d'impôts au donateur (2/3 du don) et la possibilité d'être remercié par le porteur du projet (généralement une contrepartie symbolique fonction du montant du don).

MODE D'EMPLOI

Pour simplifier vos démarches et offrir une visibilité à votre projet, les Scouts et Guides de France ont noué un partenariat exclusif avec KissKissBankBank, un site internet de financements participatifs qui présente deux intérêts :

- Pour les Compagnons, un mentorat « Scouts et Guides de France ». Indispensable pour une meilleure visibilité et une reconnaissance de votre projet.
- Pour les donateurs, l'édition automatique de reçus fiscaux s'ils ont indiqué leurs coordonnées personnelles (adresse, code postal, ville).

Première étape : pourquoi une collecte ?	Deuxième étape : et en échange ?	Troisième étape : éléments nécessaires
<p>Il faut pouvoir expliquer votre projet et de savoir présenter le budget prévisionnel et la part attendue de la collecte.</p> <p>La somme attendue du financement participatif doit apparaître dans votre budget prévisionnel.</p> <p>Elle doit correspondre à une réalité atteignable car si elle n'est pas atteinte dans le délai donné, vos contributeurs seront remboursés et vous ne toucherez rien.</p>	<p>Il faut imaginer des contreparties à proposer aux donateurs : une carte postale, de l'artisanat local, votre reconnaissance éternelle... Vous devez choisir au moins 5 contreparties.</p> <p>N'hésitez pas à échanger avec vos Accompagnateurs Compagnons et votre trésorier avant de vous lancer dans la mise en ligne du projet !</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation précise et succincte de votre projet • Budget détaillé (diagramme ou tableau) • Coordonnées bancaires du groupe (RIB) à demander au trésorier du groupe • Code structure intranet du groupe à demander au responsable de groupe • Documents complémentaires indiqués ci-après



INFORMATIONS IMPORTANTES

Avant de commencer la campagne de financement, **il est indispensable prévenir les responsables de votre groupe et le trésorier** et de s'assurer qu'ils aient connaissance de la fiche action « Accompagner les compagnons dans le financement de leur expériment ». Vous pouvez leur envoyer cette fiche à retrouver sur le site compagnons, rubrique Outils / Pour les compagnons.

Une fois que la campagne est terminée, le versement de la somme récoltée se fait en une fois - sous un délai de 60 jours maximum - à condition que vous ayez atteint votre objectif.

La somme sera versée sur le compte de votre groupe avec un prélèvement de 8% pour les frais de gestion du site internet KissKissBankBank. Les reçus fiscaux quant à eux sont envoyés directement à vos donateurs par le centre national des Scouts et Guides de France.

TUTORIEL

I. Accéder au site

Rendez-vous sur le site www.kisskissbankbank.com

II. Lancement du projet

Cliquez sur « Lancez votre projet »

III. Remplir la présentation du projet :

- Titre / Montant / Durée
- Comment avez-vous connu : Par un mentor / Scouts et Guides de France
- Cocher la case « Déposez un projet Scouts et Guides de France »

IV. Définir le projet

1. Infos principales

- Localisation = ville de votre groupe scout

2. Détails

- Mon projet = très courte présentation de votre projet
- Présentation détaillée

Indiquer que pour un don de 10 € ou plus, votre contributeur recevra automatiquement un reçu fiscal à son adresse postale. Attention, sans mention de l'adresse postale du donateur aucun reçu ne pourra être délivré.

- A quoi servira la collecte ?

Préciser ici en quoi cette collecte participative sera utile au projet. Votre crédibilité reposera sur votre transparence. Il vaut mieux revoir la collecte à la baisse et expliquer ce que vous pourrez faire si jamais vous dépassez la collecte, plutôt que viser trop haut et ne pas être certain de terminer.

3. Visuel

C'est la photo ou la vidéo de présentation principale de votre projet.

4. Contreparties

Comme expliqué plus haut.





5. Ma bio

La présentation succincte de votre équipe, les liens vers votre équipe sur les réseaux sociaux et sur internet.

6. Infos bancaires

- Cocher « Association »
- Titulaire du compte = Nom indiqué sur le R.I.B. de votre groupe scout
- Nom du groupe = Nom du groupe scout
- Code structure = celui de votre groupe, à retrouver sur intranet
- Nom du porteur de projet = Membre de votre équipe en charge du suivi KissKissBankBank
- Adresse = son adresse personnelle
- Code postal / Ville = idem
- Téléphone du titulaire du compte = téléphone du porteur du projet
- IBAN = à retrouver sur le R.I.B.
- BIC/SWIFT = idem
- Immatriculation/SIRET = déjà rempli : 775682024
- TVA Intracommunautaire : à laisser vide

Présenter son projet

Pour présenter au mieux votre projet, vous pouvez vous aider du kit animation « Rédiger un dossier de subvention » et du compagnon de route. De leur côté, les accompagnateurs Compagnons peuvent utiliser le kit animation « Accompagner la rédaction d'un dossier de subvention ».

V. Approbation

Une fois que le projet est complet et validé, il est soumis à l'approbation de KissKissBankBank. Vous devez attendre que celui-ci soit validé (sous 3 jours).

VI. Mise en ligne

Votre projet validé, vous recevrez un courriel de confirmation vous informant que vous devez le mettre en ligne. C'est à vous de valider cette mise en ligne puis de le répercuter dans votre réseau et sur les réseaux sociaux.

VII. Déblocage des fonds et envoi des reçus fiscaux aux donateurs

Pour recevoir le montant collecté, il sera nécessaire de fournir :

- Statuts de l'association (site compagnons, rubrique Outils / Financements)
- R.I.B. du groupe
- Immatriculation de l'association (site compagnons, rubrique Outils / Financements)
- Pièce d'identité du responsable de groupe + lettre de mission signée des délégués territoriaux (DT)
- Formulaire d'identification des bénéficiaires effectifs : responsables de groupe et trésorier (à télécharger sur le site KissKissBankBank)

Une fois que les fonds ont été débloqués, il est indispensable que le trésorier du groupe ou le responsable de groupe prévienne le service donateurs des Scouts et Guides de France. Celui-ci pourra alors procéder à l'envoi des reçus fiscaux aux donateurs.

